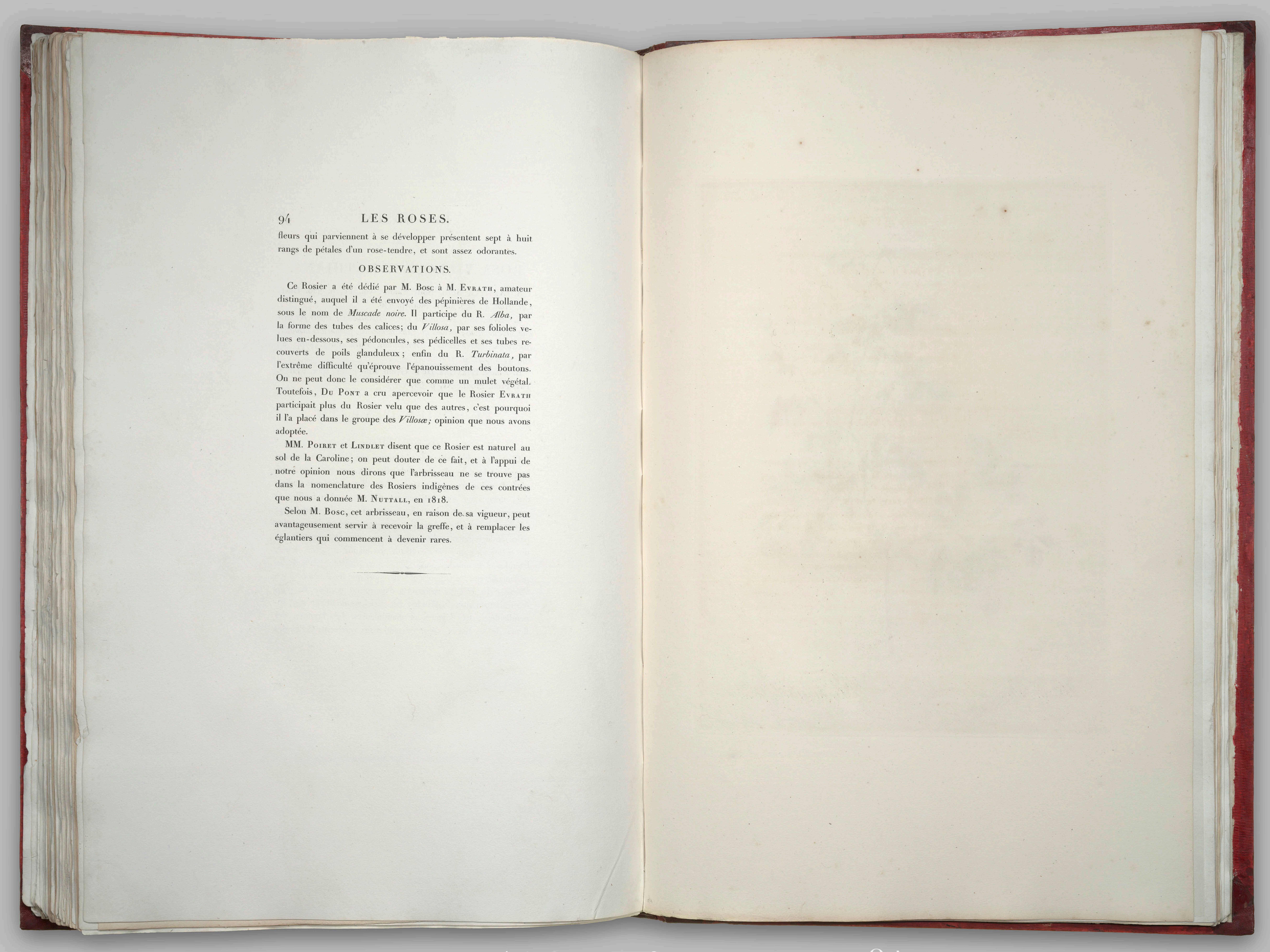


fleurs qui parviennent à se développer présentent sept à huit rangs de pétales d'un rose-tendre, et sont assez odorantes.

OBSERVATIONS.

Ce Rosier a été dédié par M. Bosc à M. Evrath, amateur distingué, auquel il a été envoyé des pépinières de Hollande, sous le nom de *Muscade noire*. Il participe du R. *Alba*, par la forme des tubes des calices; du *Villosa*, par ses folioles velues en-dessous, ses pédoncules, ses pédicelles et ses tubes recouverts de poils glanduleux; enfin du R. *Turbinata*, par l'extrême difficulté qu'éprouve l'épanouissement des boutons. On ne peut donc le considérer que comme un mulet végétal. Toutefois, Du Pont a cru apercevoir que le Rosier Evrath participait plus du Rosier velu que des autres, c'est pourquoi il l'a placé dans le groupe des *Villosæ;* opinion que nous avons adoptée.

MM. Poiret et Lindlet disent que ce Rosier est naturel au sol de la Caroline; on peut douter de ce fait, et à l'appui de notre opinion nous dirons que l'arbrisseau ne se trouve pas dans la nomenclature des Rosiers indigènes de ces contrées que nous a donnée M. Nuttall, en 1818.

Selon M. Bosc, cet arbrisseau, en raison de sa vigueur, peut avantageusement servir à recevoir la greffe, et à remplacer les églantiers qui commencent à devenir rares.